

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil qui a eu lieu le **10 JANVIER 2011** de 20h00 à 22h15 à l'édifice municipal.

Sont présents les conseillers :

M<sup>me</sup> Claire L. Bérubé  
M. Berthier Thériault  
M. Richard Lebel

M<sup>me</sup> Véronique Dionne  
M. Martin Gendron  
M. Mario Lebel

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire M. André Roy; M. François Michaud, directeur général agit comme secrétaire de la séance. Il y a 26 présences.

**1. PRIÈRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;**

La session débute par la prière, monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal et il leur souhaite une bonne et heureuse année.

2011-001

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

Mario Lebel propose et il est appuyé par Mme Véronique Dionne d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est lu par M. le maire en maintenant le point 19 intitulé affaires nouvelles ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

**3. REMISE DE PRIX AUX EX-ÉLUS;**

M. Le maire a procédé à la remise d'un cadeau souvenir aux élus qui ont terminé leur mandat en octobre 2009. Ces prix sont offerts en reconnaissance du travail et de l'implication des élus pour la municipalité. Ils sont offerts à messieurs Gaétan Michaud, Pierre Bérubé, Frédéric Jean, Réal Morin, Raynald Caillouette et M<sup>me</sup> Josée Lavoie.

M. Gaétan Michaud était absent et a motivé son absence. Son prix lui sera remis ultérieurement. Il a manifesté ses remerciements au conseil en place.

M. Réal Morin, M. Raynald Caillouette et M<sup>me</sup> Josée Lavoie sont présents et refusent le cadeau souvenir.

Messieurs Pierre Bérubé et Frédéric Jean sont heureux de se présenter et de recevoir cette reconnaissance. Une photo a été prise et sera publiée dans le journal municipal.

2011-002

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2010;**

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée par Martin Gendron d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2010 tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-003

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2010;**

Martin Gendron propose et il est appuyé par Berthier Thériault d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2010, tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

**6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL;**

Les membres du conseil s'assurent que les décisions antérieures prises sont exécutées.

2011-004

**7. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;**

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Mme Véronique Dionne de ratifier tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil et le conseil maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

**8. CORRESPONDANCE;**

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

✓ M. Jean D'Amour, Député : invitation des élus à une rencontre le 15 janvier 2011 à Rivière-du-Loup;

- ✓ Dépôt d'un serment d'allégeance, d'honnêteté professionnelle et de discrétion de M. André Roy, M<sup>me</sup> Claire L. Bérubé, M. Berthier Thériault, M<sup>me</sup> Véronique Dionne et M. Martin Gendron. M. Mario Lebel et M. Richard Lebel n'ont pas déposé et refusent de signer ce document (document préparé selon l'article 1982, c. 30, annexe B, 1999, c. 40, a. 3; c. 22, a. 109. du code municipal);
- ✓ Formule de déclaration des intérêts pécuniaires déposée par tous les élus, M. Richard Lebel a déposé cette déclaration en retard des délais prévus;
- ✓ Lettre d'invitation aux ex-membres du conseil pour remise d'un prix;
- ✓ Caureq : rapport d'intervention incendie;
- ✓ Recy-Québec : reçu chèque de 6 931,31 \$;
- ✓ MTQ : reçu chèque de 35 335,53 \$;
- ✓ MMQ : fermeture du dossier de réclamation du 29 janvier 2010;
- ✓ MAMROT : règle sur l'attribution des contrats en 2011;
- ✓ MAMROT : échéance des travaux infrastructures reportés au 31 octobre 2011;
- ✓ Fabrique Saint-Arsène : participation au coût de l'installation du chauffage;
- ✓ CLD : invitation projet de chaufferie à la biomasse forestière;
- ✓ MRC : acceptation projet éolien «Viger Denonville»;
- ✓ Comité de piste de ski de fond : rapport annuel;
- ✓ CSST : avis de conformité;
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : remerciement pour focus group;
- ✓ Horizon CFVD 95,5 : invitation à une conférence de presse;
- ✓ FQM : programme de formation pour les élus;
- ✓ MDDEP : analyse d'eau potable et usée;
- ✓ CRÉ : DVD sur l'égalité entre les femmes et les hommes;
- ✓ MMQ : renouvellement de la police d'assurance;
- ✓ Les Fleurons du Québec : invitation à participer au concours annuel;
- ✓ MAMROT : équilibrage du rôle en 2011 pour trois ans;
- ✓ Centre de prévention du suicide : campagne de financement;
- ✓ Procès-verbal du CCU DU 15 décembre 2010;
- ✓ OMH Saint-Antoine : opposition à la régionalisation des OMH;
- ✓ CRSBP : bulletin d'information mensuel;
- ✓ Me Patricia Blair : lettre du 13 décembre, dossier expropriation;
- ✓ Tremblay, Bois, Migneault, Lemay : lettre du 14 décembre;
- ✓ Municipalité : lettre transmise à Jean-Paul Gagnon, Langis Lajoie, Omer Gendron, Sylvie Pettigrew, Serge Dion;
- ✓ Lettre de l'Association des sports et des arts de St-Arsène déjà publiée dans la circulaire de décembre 2010;
- ✓ ADMQ : document d'information;
- ✓ Groupe Gaz-O-Bar : pour une offre de service en carburant 2012;
- ✓ Génivar ; rapport sur les travaux PRECO;
- ✓ Audrey Rehel : rapport de la Corporation des loisirs;
- ✓ André Fortin : rapport d'accrochage le 6 décembre 2010;
- ✓ MTQ : sel utilisé pour le contrat annuel;
- ✓ Liste des permis émis à : Nicolas Dumont, 9199-1729 Québec Inc, David Dubé, MTQ creusage d'un puits. Michel Nadeau et Cindy Blier;
- ✓ Consommation d'eau du puits no 2 à 31 548 gallons;
- ✓ Feuille de temps des employés municipaux.

2011-005

**9. COMPTE À PAYER;**

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Claire L. Bérubé de payer globalement tous les comptes à payer totalisant la somme de 128 484,27 \$ et de payer tous les comptes, qui avant la prochaine séance encourent des frais ou pénalités.

Mario Lebel vote contre, Richard Lebel vote contre, Marin Gendron vote pour, Berthier Thériault vote pour.

Adoptée QUATRE VOTES POUR et DEUX VOTES CONTRE.

**10. RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2010;**

Le directeur général dépose le rapport financier préliminaire au 31 décembre 2010 et qui montre des revenus de 2 129 003,20 \$ et des dépenses de 2 081 594,80 \$ ce qui laisse un surplus d'opération de 47 408,40 \$.

2011-006

**11. SIGNATURES DE CONTRAT EN 2011;**

Richard Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault d'autoriser M. le maire André Roy ainsi que le directeur général M. François Michaud, à signer, pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène, tous les contrats, appels d'offres, entente et autres pour les bonnes fins de l'administration municipale. Les contrats de la Société de l'assurance Automobile du Québec (SAAQ) seront signés par un ou l'autre des signataires autorisés et ce, pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-007

**12. BAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011;**

Véronique Dionne propose et il est appuyé de Berthier Thériault de décrire les baux annuels au premier janvier 2011, soient :

- MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE : 305,00 \$ par mois.
- GROUPE POUSSE VERT : 750,00 \$ *par mois pas de taxes municipales.*
- CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINT-ARSÈNE : 50,00 \$ par mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-008

**13. PERMIS EXCAVATION ROUTE 291;**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du Ministère des Transports;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du M.T.Q. pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

**ATTENDU QUE** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le Ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Il est proposé par Claire L. Bérubé appuyé par Martin Gendron et résolu que la municipalité demande au Ministère des Transports du Québec de lui accorder les permis d'intervention au cours de l'année 2011, et qu'elle autorise M. André Fortin ou M. François Michaud à signer les permis d'intervention, et que la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis.

2011-009

**14. SALAIRE DES EMPLOYÉS 2011;**

Sur une proposition de Véronique Dionne, appuyée par Claire L. Bérubé, de verser le salaire des employés municipaux à compter du premier janvier 2011 avec indexation de l'IPC de 2% et selon la feuille en annexe, pour les employés réguliers, partiels et temporaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-010

**15. TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX;**

Mario Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault d'établir les tarifs suivants pour l'utilisation de nos équipements pour d'autres municipalités, des entreprises, le Ministère des Transports et pour la location des locaux et ce pour l'année 2011 et suivantes :

**Équipements :**

- Excavatrice sans opérateur : 70 \$ l'heure, *minimum d'une heure.*
- Excavatrice avec opérateur : 90 \$ l'heure, *minimum d'une heure.*
- Excavatrice avec souffleur : 140 \$ l'heure.
- Niveleuse : 120 \$ l'heure.
- Camion : 85 \$ l'heure.
- Camion avec aile de côté et chasse-neige : 110 \$ l'heure.
- Niveleuse sans opérateur : 80 \$ l'heure.

**Locaux :**

- Gymnase : 18,00 \$ de l'heure.
- Édifice municipal : (*taux pour une salle*)
  - 35 \$ par activité (*soirée, diner, activité ponctuelle*)
  - 7,50 \$ de l'heure.
  - 25 \$ pour une demi-journée
  - 50 \$ pour une journée complète.
  - Les organismes sans buts lucratifs de la paroisse bénéficient de la gratuité des locaux de l'édifice municipal.
- Centre des loisirs :
  - 100 \$ par activité récréative (*soirée, diner, activité ponctuelle*)
  - 25 \$ pour des cours ou petite activité régulière à long terme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-011

**16. RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE-COLLECTIVE POUR 2011;**

Mario Lebel propose et il est appuyé de Martin Gendron d'accepter l'offre de DLM Services Financiers Inc pour le renouvellement de l'assurance-collective pour l'année 2011, avec un taux d'augmentation de 9,53 %.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-012

**17. COMMANDER DES SUPPORTS DE PISCINE;**

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne de commander deux supports de piscine de 11 et 13 pieds auprès d'Usinage B. Beaulieu de Rivière-du-Loup et ce pour 1 600 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-013

**18. HONORAIRES DE MESSE POUR GEORGES DIONNE ET MARIE-REINE BÉRUBÉ;**

*M<sup>me</sup> Claire L. Bérubé signale un conflit d'intérêts et ne participe pas aux délibérations.*

Berthier Thériault propose et il est appuyé de Martin Gendron de verser des honoraires de messe pour M<sup>me</sup> Marie-Reine Lévesque et M. Georges Dionne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

2011-014

**19. AFFAIRES NOUVELLES :**

**A) SUBVENTION DE TAXES**

Il est unanimement résolu de faire le versement de la subvention pour taxes à M. Simon Dionne et M<sup>me</sup> Emmanuelle Martin selon le règlement en vigueur.

**B) TROTTOIR DU 109 PRINCIPALE;**

À la demande de Richard Lebel, M. le maire a donné des explications sur le règlement du dossier du 109, rue Principale.

2011-015

**C) EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA PATINOIRE;**

Mario Lebel propose et il est appuyé de Claire L. Bérubé de procéder à l'embauche de Simon Chouinard et Benoît Caillouette pour l'entretien de la patinoire 2010-2011 et ce au prix de 10 \$ l'heure et de payer l'aide des personnes adultes à 12,50 \$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

**D) COLLUSION –CORRUPTION;**

M. le maire a demandé à M. Richard Lebel de préciser ses allégations de sa lettre de décembre 2010 sur le sujet mentionné.

**E) SONDAGE AVEC GÉNIVAR;**

M. André Roy a mentionné en gros ce qu'il a vu lors des creusages pour le projet d'égout sanitaire.

**20. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Les contribuables présents disposent d'une période de questions au cours de laquelle ils s'adressent au conseil municipal.

2011-016

**21. LEVÉE DE LA SÉANCE;**

A 22h15 comme la matière à discuter est épuisée, Véronique Dionne propose, appuyée de Claire L. Bérubé de lever la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

*Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
François Michaud, *directeur général*  
et *secrétaire-trésorier*

\_\_\_\_\_  
André Roy, *maire*